Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 58 (1966)

Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans son Bulletin d'information N° 1, le Centre d'étude juridique européenne de Genève constate par exemple qu'un véritable droit européen est actuellement en plein développement. Ce droit intéresse directement la Suisse, qui participe d'ailleurs, dans une certaine mesure, à sa création, puisque notre pays est membre du Conseil de l'Europe, de l'Association européenne de libre-échange et de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Les mêmes observations concernent évidemment les efforts entrepris par la CEE afin d'européiser le droit de l'inventeur. Il semble qu'un effort particulier devrait être fait dans la voie d'une convention entre la CEE et l'AELE. Il paraît que la première de ces grandes organisations internationales montre peu d'empressement pour une telle recherche. En revanche, une commission du Conseil

des ministres de l'AELE s'occupe, dit-on, de la question.

En ces matières, le séparatisme n'est certainement pas le moyen d'arriver à une meilleure coopération européenne, voire à l'intégration économique qui soulève de vastes espoirs dans les populations de notre continent.

On ne saurait faire de la désintégration de détail et du même coup de l'intégration dans l'ensemble!

Bibliographie

Monographies professionnelles. – L'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie a pris la louable initiative d'éditer une série de monographies professionnelles des métiers de mécanicien, dessinateur de machines, menuisier-modeleur, mécanicien-ajusteur, outilleur et mécani-

cien de précision.

Voilà une excellente initiation à différentes professions qui ouvrent un bel avenir à la jeunesse studieuse de notre pays. Il faut louer les auteurs de ces textes concis, extrêmement clairs et précis qui permettront au jeune homme à la recherche d'une place d'apprentissage qui convienne à ses aptitudes et à ses goûts, une meilleure compréhension technique d'un certain nombre de professions qui continueront à jouer un rôle enviable dans l'expansion économique de notre pays et un choix plus facile.

L'excellence de l'illustration, qui montre l'apprenti mécanicien de précision, par exemple, dans des exercices de limage à l'étau, de contrôle, de tournage ou de montage, est également fort suggestive et accompagne remarquablement les

textes.

Ces monographies ne donnent pas seulement une excellente idée de différents métiers de l'industrie des machines, mais de précieux renseignements sur l'ap-

prentissage et les examens de fin d'apprentissage.

Ces excellents produits de vulgarisation ne font pas double emploi avec les éditions analogues de l'Association suisse de l'orientation professionnelle. Chacune de ces monographies particulières peut être obtenue au prix de 50 ct. la pièce au secrétariat de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, Dufourstrasse 1, Zurich.

J.M.